

CENTRE D'ACCÈS AUX SOINS COMMUNAUTAIRES DU SUD-EST
ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2011

CENTRE D'ACCÈS AUX SOINS COMMUNAUTAIRES DU SUD-EST
TABLE DES MATIÈRES
AU 31 MARS 2011

	<u>Page</u>
RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS	1
ÉTATS FINANCIERS	
État de la situation financière	2
État des soldes des fonds	3
États des activités financières	4
États de l'évolution de la situation financière	5
Notes afférentes aux états financiers	6-13



RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du conseil d'administration
Centre d'accès aux soins communautaires du sud-est

Rapports sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme du Centre d'accès aux soins communautaires du sud-est, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2011, et l'état des soldes des fonds, l'état des activités financières et l'état de l'évolution de la situation financière pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnables des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme du Centre d'accès aux soins communautaires du sud-est au 31 mars 2011, ainsi que de ses activités financières et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

BELLEVILLE, Canada
Le 15 juin 2011

Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

WILKINSON & COMPANY LLP
Chartered Accountants & Tax Specialists Since 1964

139 Front Street, Suite 100, P.O. Box 757, Belleville, Ontario K8N 5B5 (also in Trenton & Kingston)
Telephone (613) 966-5105 or 1-888-SAVE-890 • Facsimile (613) 962-7072 • Website: www.wilkinson.net

Since 1964

CENTRE D'ACCÈS AUX SOINS COMMUNAUTAIRES DU SUD-EST
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS 2011

	2011	2010
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	9,448,530	9,492,679
Comptes débiteurs	972,914	1,201,463
Frais payés d'avance	248,340	219,614
	10,669,784	10,913,756
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	484,086	851,561
	11,153,870	11,765,317
PASSIF ET SOLDES DE FONDS		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes créditeurs et charges à payer	8,735,453	8,915,642
Montant à verser au ministère de la Santé et des Soins de longue durée	1,334,386	1,429,710
Apports reportés	431,198	377,346
	10,501,037	10,722,698
APPORTS DE CAPITAL REPORTÉS (note 5)	NÉANT	7,336
SOLDES DES FONDS		
Non affectés	28,409	52,109
Affectés à l'interne	140,338	138,949
Investis en immobilisations corporelles (note 6)	484,086	844,225
	652,833	1,035,283
ÉVENTUALITÉS (note 15)		
	11,153,870	11,765,317

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL

Directeur

Directeur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

CENTRE D'ACCÈS AUX SOINS COMMUNAUTAIRES DU SUD-EST
ÉTATS DES SOLDES DES FONDS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011

	2011				
	non affecté	affecté à	investis en	total	total
	\$	l'interne	immobilisations	\$	2010
		\$	corporelles		\$
SOLDES DES FONDS					
AU DÉBUT DE					
L'EXERCICE	52,109	138,949	844,225	1,035,283	1,220,079
SURPLUS DES					
FONDS (DÉFICIT)					
POUR					
L'EXERCICE	28,409	1,389	(360,139)	(330,341)	(161,876)
	80,518	140,338	484,086	704,942	1,058,203
RECOUVREMENT					
DES SURPLUS DE					
L'EXERCICE					
PRÉCÉDENT PAR LE					
MINISTÈRE DE LA					
SANTÉ ET DES SOINS					
DE LONGUE DURÉE	(52,109)			(52,109)	(22,920)
SOLDES DES FONDS					
À LA FIN DE					
L'EXERCICE	28,409	140,338	484,086	652,833	1,035,283

CENTRE D'ACCÈS AUX SOINS COMMUNAUTAIRES DU SUD-EST
ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011

	2011 \$	2010 \$
REVENUS		
Ministère de la Santé		
- Financement des activités de base	95,505,698	91,667,262
- Financement ponctuel	1,964,100	1,789,089
Autres revenus	1,214,425	1,314,182
Amortissement des apports de capital reportés	7,336	69,811
	98,691,559	94,840,344
DÉPENSES		
Acquisition de services aux clients	61,057,855	57,686,009
Salaires et rémunérations	20,275,459	19,378,230
Avantages sociaux	6,052,946	5,090,366
Frais de bureau	982,507	1,130,205
Frais d'occupation	1,162,676	1,135,985
Fournitures médicales et équipement	5,784,947	6,867,588
Formation et éducation	575,630	705,056
Frais de déplacements	453,478	453,649
Amortissement des immobilisations corporelles	402,857	464,971
Autres dépenses de fonctionnement	2,273,545	2,090,161
	99,021,900	95,002,220
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS	(330,341)	(161,876)
COMPOSÉ DE :		
Déficit net des immobilisations corporelles	(360,139)	(216,885)
Excédent affecté à l'interne	1,389	2,900
Excédent de fonctionnement pour l'exercice courant	28,409	52,109
	(330,341)	(161,876)

CENTRE D'ACCÈS AUX SOINS COMMUNAUTAIRES DU SUD-EST
ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011

	2011 \$	2010 \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des dépenses sur les revenus	(330,341)	(161,876)
Ajustements pour des articles n'ayant pas d'effet sur l'encaisse –		
Amortissement des immobilisations corporelles	402,857	464,971
Amortissement des apports de capital reportés	(7,336)	(69,811)
	65,180	233,284
Variation nette des postes à court terme liés à l'exploitation (note 7)	(75,690)	(174,209)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	(10,510)	59,075
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT		
Augmentation (diminution) des apports reportés	53,852	(46,571)
Acquisition des immobilisations corporelles	(35,382)	(178,275)
Excédent de l'exercice précédent à verser au ministère de la Santé et des Soins de longue durée	(52,109)	(22,920)
FLUX DE TRÉSORERIE UTILISÉ POUR DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT	(33,639)	(247,766)
DIMINUTION NETTE DE L'ENCAISSE POUR L'EXERCICE	(44,149)	(188,691)
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	9,492,679	9,681,370
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	9,448,530	9,492,679
REPRÉSENTÉ PAR :		
Encaisse	9,448,530	9,492,679
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES :		
Intérêts versés	NÉANT	NÉANT
Impôt sur le revenu payé	NÉANT	NÉANT

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

**CENTRE D'ACCÈS AUX SOINS COMMUNAUTAIRES DU SUD-EST
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011**

1. OBJET DE L'ORGANISME

Le Centre d'accès aux soins communautaires du sud-est (« CASC ») a été établi en 2007 dans le cadre du regroupement effectué par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée pour correspondre aux frontières des 14 réseaux locaux d'intégration des services de santé, en vue d'offrir un point d'accès unique aux services communautaires et aux soins de longue durée. Des services professionnels et d'aides familiales sont offerts au sein de la communauté. Des services de coordination de placement sont fournis aux personnes ayant besoin d'un logement dans une maison de soins infirmiers ou un foyer pour personnes âgées. Dans le cadre de son mandat, le CASC doit également fournir des services de renseignements et de renvoi.

Le CASC est financé par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée à travers le Réseau local d'intégration des services de santé du sud-est.

Le Centre d'accès aux soins communautaires du sud-est est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et en tant que tel, n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les principales conventions comptables ci-dessous sont jugées particulièrement importantes :

(a) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuel, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des revenus et des dépenses au cours de l'exercice. Les principaux éléments pour lesquels des estimations et hypothèses sont faites comprennent l'évaluation des comptes débiteurs et des comptes créditeurs et des charges à payer. Les résultats actuels peuvent différer de ces estimations.

(b) Immobilisations corporelles et amortissement

Les acquisitions d'immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les frais de réparation et d'entretien sont portés aux dépenses, tandis que les améliorations, qui prolongent la durée de vie estimée d'un bien, sont capitalisées. Lorsque les immobilisations corporelles cessent de contribuer à la capacité de l'organisme de fournir des services, leur valeur comptable est ramenée à leur valeur résiduelle. Les gains ou les pertes enregistrées lors de la cession sont comptabilisés dans les activités de fonctionnement de l'exercice au cours duquel ces éléments sont retirés du service.

Les taux d'amortissement suivent la méthode linéaire ci-dessous :

Actif	Taux
Ameublement et équipement	5 ans
Matériel informatique	4 ans
Améliorations foncières	5 ans

CENTRE D'ACCÈS AUX SOINS COMMUNAUTAIRES DU SUD-EST
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

(c) Constatation des revenus

L'organisme suit la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

L'organisme est financé principalement par la province de l'Ontario, conformément aux dispositions budgétaires établies par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Les subventions de fonctionnement sont inscrites à titre de revenus pour la période à laquelle elles se rapportent. Les subventions ayant été approuvées mais pas encore reçues à la fin de l'exercice sont constatées par régularisation. Quand une part de la subvention se rapporte à un exercice futur, elle est reportée et constatée lors de l'exercice ultérieur. Ces états financiers reflètent les ententes conclues approuvées par le ministère relativement à l'exercice terminé le 31 mars 2011.

En vertu des ententes pertinentes, si l'organisme ne satisfait pas des niveaux d'activité spécifiques, le ministère peut demander des remboursements. Voir les notes 13 et 15(a) pour plus de détails.

Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la perception finale est raisonnablement assurée. La subvention de fonctionnement est constatée en fonction du moindre des deux montants suivants :

- (i) les dépenses actuelles admissibles à une subvention de fonctionnement.
- (ii) l'affectation des crédits approuvés par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée, par l'entremise du Réseau local d'intégration des services de santé du sud-est.

Les apports grevés d'affectations d'origine externe sont constatés à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés et amortis par imputation aux résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux égal à celui de l'amortissement des immobilisations corporelles en question.

Les revenus de placements non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont engagés.

(d) Revenu reporté se rapportant aux immobilisations corporelles

Les subventions, dons et autres revenus affectés qui sont reçus et se rapportent à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés et amortis au cours d'exercices ultérieurs. La période d'amortissement utilisée est la période de vie utile pour amortir les immobilisations corporelles correspondantes.

(e) Apports reportés

Les apports reportés se rapportent au financement reçu pendant l'exercice en cours qui est destiné à des projets et à des charges qui seront engagés au cours de l'exercice suivant.

(f) Encaisse

L'encaisse comprend l'argent en dépôt et les dépôts bancaires à terme dans les instruments du marché monétaire dont l'échéance est de moins de trois mois de la date d'acquisition.

CENTRE D'ACCÈS AUX SOINS COMMUNAUTAIRES DU SUD-EST
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

(g) Services contribués

Les directeurs et les membres du comité contribuent de leur temps pour aider l'organisme dans ses activités. Bien que ces services soient très bénéfiques à l'organisme, il est impossible d'estimer leur quantité et leur juste valeur marchande; par conséquent, les services contribués ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

3. MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Normes comptables pour organisme de bienfaisance

- L'organisme de bienfaisance aura l'option de présenter ses états financiers soit selon les Normes internationales d'information financière (Partie I du manuel de l'ICCA) ou selon la publication récente des Normes comptables pour les organismes sans but lucratif (Partie III du manuel de l'ICCA).
- Le choix entre ces deux normes sera en effet pour tous organismes sans but lucratif pour les exercices débutant le 21 décembre 2011 ou après cette date. Pour le Centre d'accès aux soins communautaires du sud-est, ces nouvelles normes seront applicables pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2013.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2011		2010	
	Coût	Amortissement Cumuli	Coût	Amortissement cumulé
	\$	\$	\$	\$
Ameublement et équipement	1,958,216	1,720,677	1,940,700	1,569,838
Matériel informatique	1,476,391	1,417,118	1,472,743	1,281,965
Améliorations foncières	1,246,792	1,059,518	1,232,574	942,653
	4,681,399	4,197,313	4,646,017	3,794,456
Coût moins l'amortissement cumulé		484,086		851,561

CENTRE D'ACCÈS AUX SOINS COMMUNAUTAIRES DU SUD-EST
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011

5. APPORTS DE CAPITAL REPORTÉS

Les apports de capital reportés se rapportant aux immobilisations corporelles représentent les soldes non amortis et non dépensés des dons et des subventions reçus pour l'acquisition des immobilisations corporelles. Voici les détails de la continuité de ces fonds :

	2011	2010
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	7,336	77,147
Moins les montants amortis aux résultats	(7,336)	(69,811)
Solde à la fin de l'exercice	NÉANT	7,336

6. APPORTS INVESTIS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2011	2010
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	844,225	1,061,110
Acquisition des immobilisations corporelles	35,382	178,275
Amortissement des apports de capital reportés	7,336	69,811
	886,943	1,309,196
Amortissement des immobilisations corporelles	(402,857)	(464,971)
	484,086	844,225

CENTRE D'ACCÈS AUX SOINS COMMUNAUTAIRES DU SUD-EST
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011

7. VARIATION NETTE DES POSTES À COURT TERME LIÉS À L'EXPLOITATION

L'encaisse liée au fond de roulement hors trésorerie est compilée comme suit :

	2011 \$	2010 \$
DIMINUTION (AUGMENTATION) DES ACTIFS À COURT TERME		
Comptes débiteurs	228,549	4,673
Montants à recevoir du ministère de la Santé et des Soins de longue durée		5,600
Frais payés d'avance	(28,726)	68,222
	199,823	78,495
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES PASSIFS À COURT TERME		
Comptes créditeurs et charges à payer	(180,189)	(272,676)
Montants à verser au ministère de la Santé et des Soins de longue durée	(95,324)	19,972
	(275,513)	(252,704)
VARIATION NETTE DES POSTES À COURT TERME LIÉS À L'EXPLOITATION	(75,690)	(174,209)

8. ENGAGEMENTS

L'organisme a conclu divers contrats de location pour des locaux et certains équipements, lesquels vont expirer à divers moments entre juillet 2011 et août 2020. Les versements futurs à faire en vertu de ces obligations sont comme suit :

	Locaux \$	Matériel \$	Total \$
2012	1,083,694	176,029	1,259,723
2013	959,369	111,972	1,071,341
2014	736,799	29,183	765,982
2015	41,149	10,300	51,449
2016	31,889		31,889
Par la suite	108,942		108,942
	2,961,842	327,484	3,289,326

**CENTRE D'ACCÈS AUX SOINS COMMUNAUTAIRES DU SUD-EST
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011**

9. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

L'organisme dépend du ministère de la Santé et des Soins de longue durée, par l'entremise du Réseau local d'intégration des services de santé du sud-est sur la grande partie de ses revenus.

10. RÉGIME DE RETRAITE

Une grande partie des employés de l'organisme sont admissibles à adhérer au régime de retraite des hôpitaux de l'Ontario, un régime de retraite regroupant plusieurs employeurs. Les cotisations au régime versées pendant l'exercice par le Centre d'accès aux soins communautaires du sud-est se chiffrent à 1,824,462 \$ (2010 – 1,743,334 \$). Ces montants sont inclus dans l'état des activités financières. L'évaluation actuarielle la plus récente du régime de retraite des hôpitaux de l'Ontario au 31 décembre 2010 indique que le régime a un surplus des actifs de retraite de 176 millions de dollars (31 décembre 2009 – 536 millions de dollars).

11. INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

Les objectifs de l'organisme tels qu'ils se rapportent à la gestion du capital sont de maintenir un capital de base minimal qui permet à l'organisme de poursuivre et d'exécuter son objet global décrit à la note 1. Le conseil d'administration fait une réévaluation périodique des besoins en capital de l'organisme pour veiller à ce que ces besoins continuent de se conformer au degré de tolérance des risques jugé acceptable par l'organisme.

Outre les objectifs de l'organisme concernant la gestion du capital, l'organisme doit se conformer à l'entente sur la responsabilisation en matière de services établie par le Réseau local d'intégration des services de santé du sud-est (« Réseau »). Cette entente définit plusieurs lignes de conduite et étalons relatifs aux engagements financiers et non financiers que l'organisme doit suivre. Cette entente est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2009 et se termine le 31 mars 2011.

La direction a indiqué que l'organisme s'est conformé à toutes les exigences de l'entente sur la responsabilisation en matière de services pendant l'exercice en cours.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers sont composés de l'encaisse, des comptes débiteurs, des comptes créditeurs et charges à payer et des montants à verser au ministère de la Santé et des Soins de longue durée. La valeur comptable de ces instruments financiers correspond approximativement à leur juste valeur marchande en raison de leur échéance immédiate ou à court terme.

L'organisme a un cadre de gestion qui permet d'identifier et de mesurer tous les risques importants auxquels l'organisme est exposé en ce qui a trait aux instruments financiers. Les risques engendrés par les transactions des instruments financiers incluent le risque de taux d'intérêt, le risque de liquidité et le risque de marché. Le risque de prix survient lors des changements de taux d'intérêt, de taux de changes et de prix du marché.

**CENTRE D'ACCÈS AUX SOINS COMMUNAUTAIRES DU SUD-EST
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011**

12. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

(a) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque de variation de la juste valeur d'instruments financiers découlant d'une fluctuation des paramètres affectant cette valeur, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions et le prix des produits de base, de même que par leur volatilité.

La direction est d'avis que l'organisme n'est pas exposé à des risques significatifs découlant des risques de marché de ces instruments financiers.

(b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque de perte découlant des fluctuations de la juste valeur ou des futurs flux de trésorerie des instruments financiers en raison de changements au niveau des taux d'intérêt du marché.

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt sur sa facilité de crédit qui est assujéti à taux d'intérêt de base moins 0.5% tel que détaillé à la note 14 de ces états financiers. Un changement du taux d'intérêt de base de la banque pourrait causer des fluctuations des paiements d'intérêt et des flux de trésorerie.

Il n'y a pas eu de changements significatifs par rapport à l'exercice précédent en ce qui a trait au risque couru ou aux politiques, procédures et méthodes utilisées pour évaluer le risque.

L'organisme n'a utilisé aucun instrument financier dérivé pour minimiser les effets de ce risque.

La direction est d'avis que l'organisme n'est pas exposé à des risques significatifs découlant des risques de taux d'intérêt de ces instruments financiers.

(c) Risque de taux de change

Les opérations se traitent de plus en plus sur les marchés internationaux et le risque pour l'organisme est de se voir payer une vente effectuée à une date donnée en une monnaie qui s'est dépréciée depuis cette vente, ou de devoir payer un achat avec une monnaie qui s'est au contraire appréciée.

La direction est d'avis que l'organisme n'est pas exposé à des risques significatifs découlant des risques de taux de change de ces instruments financiers.

(d) Risque de prix

Le risque de prix correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésoreries futures d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché.

L'organisme n'est pas exposé à ce risque.

(e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que l'organisme ne soit pas en mesure de respecter tous ses engagements de décaissement lorsqu'ils sont exigibles.

Le risque de liquidité de l'organisme dépend des sommes reçues de ses activités financières et de sa facilité de crédit disponible. L'organisme réduit son exposition au risque en contrôlant les activités d'encaisse et les décaissements prévus.

La direction est d'avis que l'organisme pourra rencontrer toutes ses obligations de flux de trésorerie lorsque les sommes deviennent dues et ainsi, n'est pas exposé à un risque significatif de liquidité.

Il n'y a pas eu de changements significatifs par rapport à l'exercice précédent en ce qui a trait au risque couru ou aux politiques, procédures et méthodes utilisées pour évaluer le risque.

**CENTRE D'ACCÈS AUX SOINS COMMUNAUTAIRES DU SUD-EST
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011**

12. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

(f) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque d'une perte découlant du manquement d'un compte débiteur à effectuer des paiements d'intérêts et de principal lorsqu'ils sont exigibles.

Les comptes débiteurs sont par nature des postes à court terme et la politique et les méthodes de perception de l'organisme atténuent tout risque matériel.

Il n'y a pas eu de changements significatifs par rapport à l'exercice précédent en ce qui a trait au risque couru ou aux politiques utilisées pour évaluer le risque. La direction est d'avis que l'organisme n'est pas exposé à des risques significatifs découlant des risques de crédit de ces instruments financiers.

13. ENTENTE CONCLUE AVEC LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOINS DE LONGUE DURÉE

Le Centre d'accès aux soins communautaires du sud-est a conclu une entente de financement avec le ministère de la Santé et des Soins de longue durée, par l'entremise du Réseau local d'intégration des services de santé du sud-est. En vertu de cette entente de financement, l'organisme doit produire un rapport annuel de rapprochement des recettes qui fournit un résumé de tous les revenus et de toutes les dépenses et toute variation nette, se rapportant à l'entente, qui en découle. Lors de l'examen de ce rapport annuel de rapprochement, toute portion de la variation nette que le ministère de la Santé et des Soins de longue durée doit recouvrer est reflétée dans l'état des soldes des fonds.

14. FACILITÉ DE CRÉDIT

Durant l'année, l'organisme a acquis une facilité de crédit jusqu'à concurrence de 5,000,000\$. La facilité de crédit est remboursable sur demande et est assujéti au taux d'intérêt de base de la banque moins 0.5%. À la fin de l'année, l'emprunt s'élevait à 0\$.

15. ÉVENTUALITÉS

- (a) L'organisme a reçu des subventions du ministère de la Santé et des Soins de longue durée pour des services spécifiques pour lesquels il peut y avoir des niveaux d'activité précisés. S'il y avait obligation d'acquitter un montant, le remboursement qui en résulterait serait imputé à l'état des soldes des fonds de la période à laquelle le montant serait jugé être redevable.
- (b) La nature des activités de l'organisme fait en sorte qu'il peut y avoir des litiges en instance ou prévus à tout moment. En ce qui a trait aux revendications au 31 mars 2011, la direction est d'avis que l'organisme a des défenses valables. Advenant que certaines revendications aboutissent, la direction est d'avis que ces revendications n'auront pas d'effet réel sur la situation financière de l'organisme.
- (c) L'organisme procède actuellement à une évaluation des postes pour les employés exclus des négociations. On s'attend donc à un rajustement des salaires rétroactif qui reflétera les résultats de cette évaluation. La direction a enregistré sa meilleure estimation de règlement dans les présents états financiers.